

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 AOÛT 2025
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Province de Québec,

Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets,

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets tenue par visioconférence, ce 19^e jour d'août 2025, à 18 h 30, et à laquelle sont présents :

MEMBRES PARENTS

M^{me} Janot Pagé Kroft, présidente;
M^{me} Marie-Pier Létourneau, vice-présidente;
M^{me} Karine Boivin;
M. Éric Simard;

MEMBRES DU PERSONNEL

M^{me} Marie-Claude Tremblay;
M^{me} Esther Côté;
M^{me} Nadia Lambert;
M^{me} Sabrina Castonguay;
M^{me} Audrey Boulianne;
M^{me} Chantale Simard;

MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

M. Daniel Gauthier;
M. Pierre Lavoie;
M^{me} Marie-Eve Sasseville;

assistés de M^e Annie Tremblay, directrice générale par intérim et de M^e Anne-Sophie Potvin, secrétaire générale par intérim.

Absences :

M^{me} Marie-Pierre Gagné, membre parent;
M^{me} Stéphanie Nadeau, membre de la communauté.

Invités :

M^{me} Stéphanie Lachance, directrice du Service des ressources financières;
M. Carl Bouchard, directeur général adjoint par intérim.

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Les administrateurs ayant tous reçu l'avis de convocation envoyé par courriel le 14 août 2025 et le quorum étant constaté, la réunion est déclarée ouverte.

2. Mot de bienvenue

M^{me} Annie Tremblay, directrice générale par intérim, souhaite la bienvenue à tous les membres.

3. Adoption de l'ordre du jour

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour.

CA-0687-08-25

Il est PROPOSÉ par M^{me} Karine Boivin et RÉSOLU unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

A D O P T É

4. Vérification des conflits d'intérêts potentiels

M^{me} Janot Pagé Kroft, présidente, vérifie si certains membres ont un conflit d'intérêts à signaler concernant l'un des points à l'ordre du jour. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

5. Période de questions accordée au public

Il n'y a pas de questions.

6. Rapports des comités du conseil d'administration**6.1. Comité de vérification**

Il n'y a rien à signaler.

6.2. Comité des ressources humaines

Il n'y a rien à signaler.

6.3. Comité de gouvernance et d'éthique

Il n'y a rien à signaler.

6.4. Membre siégeant au CA du Cégep de Saint-Félicien

Il n'y a rien à signaler.

7. Présentation ou information au conseil d'administration**7.1. Compressions budgétaires et respect des cibles du ministère**

M^{me} Annie Tremblay effectue un retour sur les obligations et compressions budgétaires imposées par le ministère de l'Éducation depuis le mois de mai 2025. Elle présente les correspondances reçues du ministère à cet effet.

Elle fournit également des explications à l'égard des nouveaux calculs effectués par le Service des ressources financières pour atteindre les cibles et le calcul du respect de la cible d'ETC ministérielle.

M^{me} Chantale Simard quitte la rencontre, il est 18 h 58.

8. Agenda de consentement

Il n'y a rien à signaler.

9. Dossiers retirés de l'agenda de consentement (le cas échéant)

Il n'y a rien à signaler.

10. Dossiers nécessitant une décision**10.1. Entérinement des recommandations du comité de répartition des ressources (CRR-004-08-25 à CRR-006-08-25)**

ATTENDU l'article 193.3 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU la séance du comité de répartition des ressources tenue le 13 août 2025;

ATTENDU les recommandations émanant du comité de répartition des ressources par les résolutions CRR-004-08-25, CRR-005-08-25 et CRR-006-08-25;

ATTENDU les consultations faites auprès du comité consultatif de gestion le 13 août 2025;

ATTENDU qu'en vertu du Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs, ces recommandations du comité de répartition des ressources sont acceptées par la direction générale et entérinées par le conseil d'administration;

En conséquence,

Il est PROPOSÉ par M. Pierre Lavoie et RÉSOLU unanimement :

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets approuve les recommandations suivantes du comité de répartition des ressources :

CRR-004-08-25 : AFFECTATION CONSEILLÈRE D'ORIENTATION ET BESOIN D'UN CONSEILLER D'ORIENTATION AU CENTRE L'EN VOL

CONSIDÉRANT la demande du directeur de la formation générale des adultes pour l'ajout d'une ressource de conseiller(ère) d'orientation pour le centre L'Envol de Roberval;

CONSIDÉRANT le fort volume d'inscriptions en début d'année;

CONSIDÉRANT qu'une ressource interne est disponible en ce moment;

QUE la ressource disponible qui émane d'une école secondaire soit affectée au centre L'Envol jusqu'à réévaluation du dossier des conseillers(ères) d'orientation;

QU'un poste de remplacement à temps plein soit ouvert à la Cité étudiante.

CRR-005-08-25 : MESURE 15001, VOLET 2 – SEUIL MINIMAL DE SERVICES AUX ÉLÈVES – ORGANISMES SCOLAIRES

CONSIDÉRANT que la répartition de cette mesure avait déjà été discutée lors d'un CRR précédent;

CONSIDÉRANT que la décision n'avait pas été incluse à la résolution;

CONSIDÉRANT que cette mesure servira, en grande partie, à offrir du perfectionnement aux enseignants qui seront alors fort probablement remplacés par des enseignants détenant un contrat de suppléance;

QUE 50 % de la mesure, soit 140 000 \$, soit utilisé pour financer en partie le coût associé aux contrats de suppléance octroyés.

CRR-006-08-25 : COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES À EFFECTUER

QUE les mesures ci-dessous soient ajustées de la façon suivante :

- Mesure 15186 – Sorties scolaires en milieu culturel : limiter la compression à 20 % représentant 62 631 \$ pour un ajustement négatif de 210 522 \$;
- Mesure 15103 – Acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires – volet 1 – Allocation par effectif scolaire : limiter la compression à 20 % représentant 21 826 \$ pour un ajustement négatif de 87 305 \$;
- Mesure 15103 – Acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires – volet 2 – Enseignant titulaire du préscolaire et du primaire : limiter la compression à 20 % représentant 14 581 \$ pour un ajustement négatif de 58 325 \$;
- Mesure 15024 – Aide aux parents : limiter la compression à 20 % représentant 7 347 \$ pour un ajustement négatif de 13 389 \$;

- Mesure 11022 – Maternelle 4 ans à temps plein – volet Parents : limiter la compression à 20 % représentant 6 510 \$, pour un ajustement négatif de 26 040 \$;
- Mesure 15028 – Activités parascolaires au secondaire : effectuer une compression supplémentaire de 9 069 \$;
- Mesure 15560 – Vitalité des petites communautés : effectuer une compression supplémentaire de 42 000 \$;
- Réussite éducative au budget des écoles : effectuer une compression supplémentaire de 35 000 \$.

A D O P T É

11. Affaires nouvelles

Il n'y a rien à signaler.

12. Prochaine séance

La prochaine réunion régulière aura lieu le 23 septembre 2025, au Centre administratif de Roberval.

13. Levée de la séance

CA-0689-08-25

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Gauthier et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 19 h 18.

A D O P T É

La présidente,



Janot Pagé Kroft

La secrétaire générale par intérim,



Anne-Sophie Potvin, avocate